

l'impudence du chien à la bassesse du loup , et qui , participant de la nature des deux , semble n'être qu'un odieux composé de toutes les mauvaises qualités de l'un et de l'autre.

Il se pourroit que l'adive ne fût que le chacal privé dont on auroit fait une race domestique plus petite , plus foible et plus douce que la race sauvage ; car l'adive est au chacal à-peu-près ce que le bichon ou petit chien barbet est au chien de berger ; cependant comme ce fait n'est indiqué que par quelques exemples particuliers , que l'espèce du chacal en général n'est point domestique comme celle du chien , que d'ailleurs il se trouve rarement d'aussi grandes différences dans une espèce libre , nous sommes très-portés à croire que le chacal et l'adive sont réellement deux espèces distinctes.

Il paroît par les écrits des voyageurs qu'en Arménie , en Cilicie , en Perse